

Le droit et les lois

Le droit (ce qui est juste) est le fondement véritable de la loi.

La loi, c'est ce qui est juste et est décrété par celui qui a la charge de la communauté humaine, cette charge étant aussi une charge morale (« charge d'âmes »).

Les lois humaines sont relatives mais pourtant respectables.

1) Le droit :

Le droit, c'est « ce qui est juste », comme on dit : « je viens réclamer mon droit ! » (donc, c'est un principe immuable ; même si les applications concrètes du droit varient). Le droit est inviolable (en soi) et peut être garanti par l'usage de la force pour le faire respecter.

Mais certains ont d'autres façons de définir le droit : les positivistes (ou les relativistes) diront que le droit, c'est « ce qui est écrit dans la loi » (donc, c'est variable) ; et les communistes diront que le droit, c'est « ce qui résulte de la force victorieuse, de la révolution » (donc, c'est variable). Aujourd'hui, beaucoup de nos contemporains confondent « légal » (écrit dans le code de lois républicaines) et « légitime » (juste devant Dieu). Pour eux, les lois ne sont que des convenances humaines ratifiées par la majorité, ou l'autorité qui représente cette majorité. Ils ne voient pas le lien transcendantal qui existe, le lien avec Dieu.

Une loi humaine devrait être légitime, en soi, pour mériter pleinement le titre de loi ; mais les lois sont évolutives, perfectibles, et hélas manipulables... Nous, catholiques, nous permettons donc de distinguer les lois « justes » (légitimes) et les lois « injustes » (arbitraires, illégitimes).

Le droit suppose un titre à faire valoir ce droit (ex : je suis l'auteur de l'œuvre, je suis le propriétaire du tracteur, etc.), que l'on doit être en mesure de prouver soit directement (papier) soit indirectement (témoignage d'autrui, serment).

Le droit (« ce qui est juste ») est à la fois exigible et renonçable. Cela veut dire que je peux tout à fait exiger mon droit, fut-ce pour une queue de cerise. Mais cela veut dire aussi que je peux « laisser tomber », que je peux renoncer à obtenir justice, soit parce que cela me paraît démesuré (négligeable), soit parce que je veux faire un cadeau à quelqu'un. Par exemple : je renonce à réclamer mes droits de propriété intellectuelle, que vous avez omis de me demander poliment ou de m'acheter, parce que vous avez utilisé mon invention pour faire le bien.

Certains droits sont irrenonçables : ce sont ceux qui n'impliquent pas que moi : le droit à la légitime défense d'autrui, à la fidélité conjugale du conjoint marié, etc.

2) Les lois :

La loi, c'est « un ordonnancement de la droite raison, émanant de celui qui a l'autorité, promulguée en vue du bien commun ». Elle doit exprimer le droit, ce qui est juste, ce qui est convenable. La loi peut ordonner, interdire, ou permettre. On peut supporter une loi injuste comme on tolère un moindre mal, ou renoncer à son droit en vue de préserver un bien plus grand.

La loi est faite pour la personne, et non la personne pour la loi ! (sinon elle peut devenir absurde)

On distingue diverses sortes de lois :

- La loi éternelle : c'est la volonté de Dieu.
- La loi naturelle : par instinct (par participation aux pensées divines), les hommes connaissent les principes premiers de la loi morale (« faire le bien et éviter le mal ») et leurs applications pratiques les plus grossières (préserver sa vie, avoir une progéniture et veiller sur elle, ne pas tuer, ne pas nuire

sans raison, se soumettre à l'autorité, connaître la vérité, etc.), en lien avec la nature humaine. La loi naturelle un peu plus dans le détail correspond aux Dix Commandements. Dieu a révélé les Dix Commandements pour rappeler les principes que les hommes, diminués par le péché, perdaient de vue. St Augustin dira que Dieu est intervenu en « écrivant sur une pierre ce qui était écrit dans leurs cœurs. » De nos jours, certains sont allergiques à l'idée de 'loi naturelle', tout d'abord parce qu'elle suppose une 'nature humaine' (donc Quelqu'un qui l'a établie), et aussi parce qu'elle se pose comme universelle, incontestable, obligatoire.

- La loi divine révélée : ce que Dieu révèle dans la Bible, à la fois pour guider nos actions extérieures, mais aussi pour nous dire dans quel esprit nous devons les accomplir (ce dont se moquent les lois humaines positives). La Loi Ancienne est celle des Dix Commandements. La Loi Nouvelle est celle dictée par l'Esprit Saint dans nos cœurs, c'est la loi de la Charité, c'est la vie de la grâce en nous.

- La loi humaine positive (élaborée après réflexion) : ce sont les lois et règlements écrits, lois civiles, lois ecclésiastiques. Elle doit respecter la loi naturelle, et être aussi juste que possible. Elle peut évoluer, peut admettre des dispenses (notamment des privilèges), peut spécifier des circonstances (elle n'est pas universelle), mais elle n'est pas pour autant à mépriser. Elle oblige en conscience, tant qu'elle ne s'oppose pas à la loi naturelle (elle ne serait pas une loi) ou la loi divine révélée (je demande le droit à l'objection de conscience).

3) La coutume :

La coutume est un droit non-écrit qui a été ratifié par le consentement (ou la non-opposition) du législateur. Dans l'Eglise, on considère qu'une habitude a force de coutume au bout de trente ans. Dans des sociétés humaines de type ancestral, les coutumes sont les seules lois en vigueur, et elles permettent la vie sociale. Ce sont des lois humaines positives, mais non-écrites.

4) Les dernières volontés :

Un testament écrit, une dernière volonté orale, prennent une importance presque sacrée de par leur lien avec la mort de la personne : c'est comme si elles pouvaient se targuer du poids de la vie humaine ! En fait, ces volontés n'ont pas de caractère sacré, absolu : elles sont soumises à la droite raison, et au jugement des vivants qui reçoivent ces injonctions. Dans la mesure du possible, on les respectera. Mais sans plus.

Ex : Avant de mourir, ma mère me demande de me marier avec Tanguy, informaticien...

Ex : Comme testament, je demande d'être vengé de mon médecin qui n'a pas su me sauver !

Questionnaire de fin de cours :

Qu'est-ce que le droit ? Que me faut-il pour revendiquer mon droit ?

Quelles sont les caractéristiques d'un droit ?

Qu'est-ce qu'une loi ?

Qu'est-ce que la loi naturelle ?

L'obligation d'aller à la Messe le Dimanche est-elle une loi divine révélée ?